

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUPLESSIS**

**MUNICIPALITÉ DE BAIE-JOHAN-BEETZ**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, convoquée le vingt-et-unième jour du mois d'avril deux mille vingt et un à 19 heures en visioconférence pour des raisons exceptionnelles dues à la situation actuelle de COVID-19.**

**Sont présents :** M. Martin Côté, maire  
M. Clément Tanguay, conseiller, poste 1  
M. Serge Proulx, conseiller, poste 2  
M. Jacques Devost, conseiller, poste 3  
M<sup>me</sup> Maryse Bourque, conseillère, poste 4  
M. Luc Bourque, conseiller, poste 5  
M. Denis Harvey, conseiller, poste 6

**Aussi présente :** Mme Myriam Lafleur, directrice générale secrétaire-trésorière

**1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par M. Martin Côté, maire de la Municipalité de Baie-Johan-Beetz, à 19 h 53. Mme Myriam Lafleur fait fonction de secrétaire.

**2. Présences**

Constatation du quorum.

**3. Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par Denis Harvey, appuyé par Jacques Devost et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents, d'accepter l'ordre du jour tel que proposé :

1. Ouverture de la séance par M. le maire
2. Présences
3. Acceptation de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2021
5. Résolution
  - a) Résolution 2021-04-21-01 concernant l'embauche d'un employé aux travaux publics
  - b) Résolution 2021-04-21-02 concernant l'embauche d'une employée au poste d'adjointe administrative, communication, responsable du tourisme, des loisirs et de la culture;
  - c) Résolution 2021-04-21-03 concernant une demande de financement dans le cadre du fonds de soutien au développement des communautés en santé
6. Affaires nouvelles
7. Période de questions
8. Levée de la séance

**4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2021**

Il est proposé par Maryse Bourque, appuyé par Serge Proulx, et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2021 soit adopté.

**5. Résolutions**

**a) Résolution 2021-04-21-01 concernant l'embauche d'un employé aux travaux publics**

Il est proposé par Luc Bourque, appuyé par Clément Tanguay et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz procède à l'embauche de monsieur Paul Bourgault au poste d'aide aux travaux publics et responsable du camping ;

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz mandate Martin Côté, maire, et Myriam Lafleur, directrice générale, secrétaire-trésorière, à signer le contrat de travail.

**b) Résolution 2021-04-21-02 concernant l'embauche d'une employée au poste d'adjointe administrative, communication, responsable du tourisme, des loisirs et de la culture;**

Il est proposé par Jacques Devost, appuyé par Maryse Bourque et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz procède à l'embauche de madame Cindy Fortier au poste d'adjointe administrative, communication, responsable du tourisme, des loisirs et de la culture;

Que le conseil municipal de Baie-Johan-Beetz mandate Martin Côté, maire, et Myriam Lafleur, directrice générale, secrétaire-trésorière, à signer le contrat de travail.

**c) Résolution 2021-04-21-03 concernant une demande de financement dans le cadre du fonds de soutien au développement des communautés en santé**

Considérant la nécessité d'améliorer la cour de jeux de l'école de Saint-François-Régis pour assurer la sécurité des élèves;

Considérant la demande de financement déposée par le Centre de services scolaire de la moyenne Cote-Nord dans le cadre du Fonds de soutien au développement des communautés en santé (FSDCS) pour le remplacement et l'installation de deux modules de jeux;

Par conséquent, il est proposé par Denis Harvey, appuyé par Serge Proulx, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

Que la municipalité de Baie-Johan-Beetz appui la demande du Centre de services scolaire de la moyenne Cote-Nord

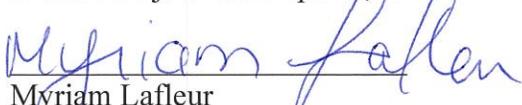
Que la municipalité participe au projet en offrant main- d'œuvre et services jusqu'à concurrence de 2 000\$

**6. Affaires nouvelles** -

**7. Période de questions**

**8. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 58.

  
Myriam Lafleur  
Directrice générale, secrétaire-trésorière

  
Martin Côté  
Maire <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.